

Adhérer à l'ALF, pourquoi faire ?

L'ALF a pour mission de fédérer, représenter et accompagner les ludothèques sur tout le territoire. De ces missions très vastes, les adhérent.es ne perçoivent souvent que la partie la plus visible : celle qui porte sur la création ou la mise à disposition d'outils directement utilisable par les ludothécaires (formations, ressources documentaires, Wikiludo, agrément de Service civique, réunions des ludothèques...). Pourtant, la part discrète de son activité, qui produit des effets sur le long terme, nous semble tout aussi essentielle.

En effet, les ludothèques sont encore jeunes, comparées à d'autres équipements bien ancrés dans l'histoire. Les formes qu'elles prennent sont multiples : associatives ou relevant des collectivités, disposant d'un lieu fixe ou itinérantes, autonomes ou intégrées à un autre équipement. Pour autant, derrière cette diversité de fonctionnement, il y a bien un projet commun, construit autour d'une vision spécifique du jeu et de sa place dans la société. A l'heure où les pratiques ludiques se diversifient et se répandent largement, ce qui ne va pas sans entraîner quelques dérives, il est important que l'identité des ludothèques puisse être défendue collectivement, que ce soit auprès des pouvoirs publics, des institutions, de l'industrie du jeu ou du monde de la recherche. C'est bien en ce sens que s'inscrit la démarche de création d'une certification pour les ludothèques portée par l'ALF.

Les ludothèques proposent en effet une approche du jeu centrée sur l'épanouissement de l'individu, sur son émancipation et sa participation active aux transformations sociétales, en accord avec les valeurs de l'éducation populaire. Pour que ce projet puisse se faire entendre, et pour que les ludothèques ne deviennent pas de simples lieux de consommation de jeux, nous avons besoin d'être nombreux et actifs. C'est la raison pour laquelle nous croyons en l'importance d'adhérer à l'ALF.

Bien sûr, le fait de porter cette vision des ludothèques contribue aussi à construire l'identité d'une profession particulière : ludothécaire. Parce que nous croyons en l'importance du jeu, tel que nous l'entendons, dans la vie des individus, nous pensons qu'il est nécessaire que celui-ci puisse être pensé, proposé et accompagné par des professionnels formés et reconnus.

Enfin, votre adhésion peut être l'occasion de vous impliquer plus activement dans l'action de l'ALF en faveur des ludothèques et de contribuer à la réflexion collective. Le travail des bénévoles, soutenus par une équipe de trois salarié.es, est en effet essentiel à la réalisation des chantiers en cours. L'organisation de l'ALF nationale en commissions thématiques, et la

structuration du réseau en ALF régionales sur les territoires, vous permettent de vous impliquer à différents niveaux de la manière qui vous convient.

Pour en savoir plus sur l'action de l'ALF :

- Projet politique
- Rapport d'activité 2021
- Rapport d'orientation
- Rappels

1) Les adhésions se font pour l'année civile, de janvier à décembre.

2) Pour les ludothécaires qui ne peuvent adhérer au nom de leur structure, nous rappelons qu'il est possible d'adhérer à titre individuel.

